CANTON DE FRIBOURG

**Commune de 1485 Nuvilly**

Nuvilly, le 19 novembre 2026

Les citoyennes et citoyens de la commune de Nuvilly sont convoqués à l'assemblée communale ordinaire qui aura lieu le

**mardi 15 décembre 2026 à 20h00**
**au café restaurant Brocafé à Nuvilly**

## Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée communale extraordinaire du 13 octobre 2026
2. Budget 2027
   - 2.1 Présentation générale
   - 2.2 Budget de résultats
   - 2.3 Budget des investissements
   - 2.4 Préavis de la Commission financière
   - 2.5 Vote du budget global
3. Demande de crédit d'investissement pour la construction du complexe scolaire-buvette
   - 3.1 Présentation générale
   - 3.2 Préavis de la Commission financière
   - 3.3 Vote du crédit
4. Nomination des membres de la Commission d'urbanisme et de l'énergie
5. Modification partielle des statuts de la Corporation forestière de l'enclave d'Estavayer-le-Lac
6. Divers

Le budget 2027 et les documents relatifs ne seront pas lus lors de l'assemblée, mais peuvent être consultés au bureau communal aux heures d'ouverture suivantes :

**Samedi 12 décembre 2026 de 09h00 à 10h00**

**Lundi 14 décembre 2026 de 18h00 à 19h00**

Nous comptons sur votre participation et vous adressons nos cordiales salutations.

Le Conseil communal

Administration communale Grand-Route 42 1485 Nuvilly
tél. 026 665 18 35 www.nuvilly.ch administration@nuvilly.ch